

Huitième série thématique de
L'ÉCOLE CITOYENNE

Jeunes et politique municipale



*TRACES
et
JALONS*

Jeunes et politique municipale

Y A-T-IL DES JEUNES EN POLITIQUE MUNICIPALE?

Quels sont les éléments pouvant stimuler, voire favoriser leur participation, ou encore la freiner?



Katie Gagnon

En février 2007, se tenait en Wallonie-Bruxelles un séjour thématique portant sur l'implication des jeunes en politique municipale/communale, une collaboration de l'Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse et (AQWBJ) et du Bureau International de la Jeunesse de Bruxelles (BIJ). Le but : permettre à de jeunes élu-e-s et à des personnes ressources issues de regroupements ou d'organismes préoccupés par la démocratie locale d'échanger sur les différentes approches et façons de faire concernant l'implication des jeunes en politique.

Dans ce document d'accompagnement de la huitième série de *l'École citoyenne* sur Internet, le Groupe Femmes, Politique et Démocratie poursuit sa réflexion, partage ses informations et préoccupations.

Des initiatives pour favoriser l'implication des jeunes, il en existe de nombreuses et des plus créatives. Derrière chacune d'elles, il y aussi, et surtout, des individus de tous âges et de toutes allégeances qui portent ces projets et qui font preuve de volonté, de persévérance et de conviction. Maîtres ou maîtresses de diplomatie, oeuvrant souvent dans l'ombre, ces allié-e-s travaillent à l'intérieur même des différentes structures et paliers afin de faire avancer les projets, parfois à tâtons, usant de stratégies dans des gestes quotidiens. Ces personnes peuvent appuyer la mise en œuvre de projets, surtout lorsqu'elles disposent d'un contexte d'ouverture et d'un soutien organisationnel souvent indispensables au succès. Malgré tout, les plus belles initiatives demeureront sans conséquence si elles ne sont pas soutenues par une **volonté politique**, par une **réelle ouverture et un engagement actif de la part des décideurs et décideuses**. Il est primordial de permettre aux jeunes de s'exprimer dans divers lieux, de les encourager à participer aux processus démocratiques, de leur réserver un siège, ou encore de nommer une personne responsable des dossiers jeunesse. Mais **l'exercice réel de la politique suppose avant tout le pouvoir décisionnel et exécutif**. Faire une réelle place aux jeunes, c'est agir avec les jeunes pour soutenir et mettre en œuvre leurs idées!

Au Québec... qu'en est-il?

SAVIEZ VOUS QUE...

Profil général

57 % des candidats à la mairie ont 55 ans et plus.

L'âge moyen des élus est de :

- 55 ans à la mairie;
- 50 ans au poste de conseiller ou conseillère.

Les 18-34 ans aux élections municipales 2005

- 9 % des candidatures;
- 8 % de l'ensemble des élus;
- 9 % de l'ensemble des conseillers;
- 2 % des élus à la mairie.

Il y a une plus grande représentation des jeunes dans les municipalités de moins de 5 000 habitants.

Une distinction homme-femme encore présente parmi les élus

Parmi tous les élu-e-s à la mairie,

- les jeunes femmes représentent 0,3 % (3/1100)
- les jeunes hommes 1,7 % (19/1100)

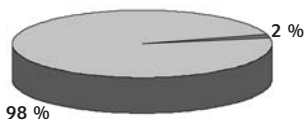
Parmi l'ensemble des conseillers,

- les jeunes femmes représentent 3 % (213/6964)
- les jeunes hommes 6,3 % (440/6964)

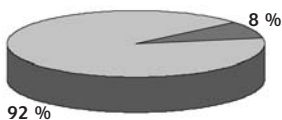
La représentation des femmes est encore loin de la parité et ce, même parmi les jeunes!

LES JEUNES PARMIS LES ÉLUS

MAIRIE
Répartition des 18-34 ans

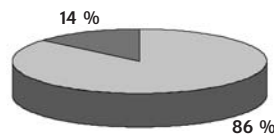


CONSEILLERS-ÈRES
Répartition des 18-34 ans

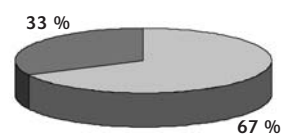


LES FEMMES PARMIS LES JEUNES ÉLUS

MAIRIE
Répartition des jeunes élu-e-s selon le sexe



CONSEILLERS-ÈRES
Répartition des jeunes élu-e-s selon le sexe



Références : Ministère des Affaires municipales et des Régions, 2005, Profil des candidatures aux scrutins municipaux du 6 novembre 2005, Profil des élus aux élections municipales 2005, <http://www.mamr.gouv.qc.ca>

Au Québec...

Des mesures pour

l'engagement des jeunes



DÉMOKRATIA fait la promotion de la prise en charge du développement par le milieu, notamment en favorisant l'implication citoyenne des jeunes. Cet organisme souhaite réagir au cynisme, voire au désintérêt face à la politique.



Judith Camier

la jeunesse; on veut faire avancer la société, apporter notre point de vue, mais on connaît mal l'outil qu'est le pouvoir et la politique municipale, et on préfère d'autres formes d'implication, entre autres le militantisme. »

Judith Camier, coordonnatrice de Démokratia

« Il y a plein de jeunes qui veulent changer les choses, c'est le propre de

Exercices pratiques

« Notre plus gros projet, c'est des simulations de conseil municipal. On amène les jeunes à former un conseil municipal pendant une fin de semaine. On siège dans la salle du conseil qu'une municipalité nous prête. On soumet aux jeunes des scénarios et ils apprennent à gérer des problématiques réelles pour le milieu municipal. Ils sont donc sensibilisés et mieux formés après cela. » Au programme de cette formation de trois jours, on retrouve également des simulations de séances de MRC, de Conférences régionales d'élus, des rencontres avec des personnalités politiques du milieu, des discussions et débats, des conférences de presse, etc. Des outils spécifiques ont été créés par l'organisme. « Les jeunes sortent des simulations avec des étoiles dans les yeux. Ils sont contents d'avoir appris cela et ils ont compris qu'ils pouvaient changer les choses d'une autre façon. Quelques jeunes se sont même présentés aux élections municipales et cela leur a servi de formation. »

LES FORUMS JEUNESSE RÉGIONAUX

La Table de concertation des 21 forums jeunesse régionaux a piloté une **Campagne nationale sur l'implication des jeunes**. L'objectif : promouvoir la participation citoyenne des jeunes dans la société, leur implication dans les organisations et sensibiliser l'ensemble de la société québécoise à l'importance d'accorder une place aux jeunes dans leurs milieux de vie.

Des agent-e-s de participation citoyenne

Dans le cadre de sa *Stratégie d'action jeunesse 2006-2009*, le gouvernement du Québec a doté chacun des forums jeunesse régionaux du Québec d'un-e **agent-e de participation citoyenne** afin d'accroître la présence et l'engagement des jeunes dans la société.

En pleine action! Le Forum jeunesse de la Capitale-Nationale

Ce Forum jeunesse travaille actuellement à soutenir la création et la consolidation des comités jeunes/MRC sur son territoire. Ces comités visent à participer à la création d'une vision jeunesse régionale en suscitant d'abord l'engagement citoyen des jeunes dans leur municipalité et dans leur région. On vise entre autres à initier les MRC à nommer un responsable des dossiers jeunesse, notamment une ou un élu. De plus, dans son *Plan d'action sur la participation citoyenne 2007-2009*, le Forum jeunesse de la Capitale-Nationale mise, pour la relève municipale, sur des partenariats possibles pour réaliser des simulations de conseils municipaux et proposer des séances de formation pour les jeunes désirant faire de la politique active. Avis aux intéressé-e-s!

Source : Extrait du *Plan d'action sur la participation citoyenne 2007-2009* du Forum jeunesse de la Capitale-Nationale

LE CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

L'accès des jeunes à une citoyenneté pleine et active représente un sujet récurrent du discours du Conseil permanent de la jeunesse (CPJ). Au cours des dernières années, plusieurs avis et mémoires ont été publiés sur ce thème.

- Conseil permanent de la jeunesse, *La démocratie c'est aussi les jeunes!* Mémoire, 2005.
- Conseil permanent de la jeunesse, *Jeunes : citoyens à part entière!* Avis, 2005.
- Conseil permanent de la jeunesse, *Un regard rétrospectif sur la campagne électorale provinciale 2003*, Forum de discussion, 2004.
- Conseil permanent de la jeunesse, *ReMIXer la CITÉ : la participation citoyenne des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles*, Rapport de recherche, 2004.
- Conseil permanent de la jeunesse, *Pourquoi devenir député?* Forum de discussion, 2002.
- Conseil permanent de la jeunesse, *Forum de discussion sur la participation citoyenne*, 2001.

Source : Conseil permanent de la jeunesse, *Réflexion stratégique sur les institutions démocratiques du Québec*, Mémoire, États généraux sur la réforme des institutions démocratiques, mars 2003. Avec la collaboration de Lorraine Fournier, agente de recherche

Au Québec...

LA TABLE DE COORDINATION SUR LA RELÈVE MUNICIPALE

Cette initiative est née en vue des élections municipales de 2005, dans le but de susciter des candidatures de jeunes pour le palier municipal et d'améliorer leur représentation. Les activités de cette Table de coordination reprendront sous peu en prévision des élections municipales de 2009.

Membres actuels :

- Fédération québécoise des municipalités du Québec
- Union des Municipalités du Québec
- Conseil permanent de la jeunesse
- Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec
- Carrefour jeunesse emploi
- Place aux jeunes
- Réseau québécois des villes et villages en santé
- Secrétariat à la jeunesse
- Directeur général des élections du Québec
- Ministère des Affaires municipales et des Régions



Source : Ministère des Affaires municipales et des Régions, avec la collaboration de Louise Houde

La Fédération québécoise des municipalités du Québec (FQM)

Relève municipale 2008-2009

En vue des prochaines élections municipales, prévues pour l'automne 2009, la FQM souhaite que 20 % des élus municipaux soient âgés de moins de 35 ans. S'ajoute à ces objectifs la représentation des femmes au sein des conseils municipaux, également parmi les priorités. Le *Guide de la relève municipale* est en processus d'actualisation et des démarches auprès de différents organismes régionaux et nationaux sont en cours afin de travailler conjointement sur des objectifs visant à impliquer les jeunes dans le monde municipal. La FQM a publié dans son magazine *Quorum*, septembre-octobre 2007, un dossier spécial sur la relève municipale. Le 67^e congrès annuel de la FQM constituera une occasion prometteuse de rencontres et de réflexion sur la relève municipale.

Source : FQM, avec la collaboration de Sébastien Cloutier

L'union des municipalités du Québec (UMQ)

La commission *Jeunes et démocratie municipale*

Le 15 juin 2007, le conseil d'administration de l'UMQ adoptait la création d'une nouvelle commission permanente *Jeunes et démocratie municipale*. Ses membres, huit jeunes élues et élus municipaux, majoritairement âgés dans la vingtaine, ont désigné à la présidence Mme Corina Bastiani, conseillère municipale de Sorel-Tracy, et à la vice-présidence, M. François Robillard, conseiller municipal à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.



François Robillard

« Le but premier de la commission est d'amener des jeunes

à s'impliquer en politique. Il faut s'assurer d'avoir suffisamment de candidat-e-s pour les postes dans les municipalités et il faut être représentatif de la population! »

François Robillard, vice-président de la commission *Jeunes et démocratie municipale*

LE MANDAT DE LA NOUVELLE COMMISSION est de susciter la participation citoyenne des jeunes; d'encourager la relève chez les jeunes en politique municipale; d'offrir un support aux jeunes élu-e-s municipaux; de sensibiliser les conseils municipaux aux questions touchant la jeunesse et de fournir à l'UMQ le point de vue de jeunes élu-e-s- en matière de démocratie municipale ainsi que dans certains autres dossiers politiques.

Des obstacles à leur implication

LA DISPONIBILITÉ ET LA MOBILITÉ

Les jeunes de moins de 35 ans débutent leur vie professionnelle et familiale. Développement de carrière, vie sociale active, séjours à l'étranger... Dans ce tourbillon d'activités où la fenêtre de disponibilité est parfois bien mince, un engagement de quatre ans peut sembler une éternité!

LES CONSIDÉRATIONS FINANCIÈRES

Une étude de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) rapporte que les élus municipaux en région gagnent moins que le salaire minimum, soit 7,08 \$ de l'heure. Les élus des municipalités de moins de 1 000 habitants reçoivent quant à eux 5,14 \$ de l'heure, soit 31 % de moins que le salaire minimum.

L'EMPLOYABILITÉ

Les élus sont amenés à prendre des positions. Cette responsabilité conduit à l'association d'une personne élue à une cause, une idéologie ou encore un groupe. Ceci peut nuire à l'employabilité des jeunes, un risque considéré élevé pour ceux et celles qui débutent leur vie professionnelle.

LA PERCEPTION NÉGATIVE DES ÉLUS

Les élus sont à l'avant-scène, absorbent les coups et sont plus souvent reconnus par les médias et le public dans les moments difficiles que lorsque des éléments positifs se produisent. De ce fait, la population retient souvent d'eux une image négative.

LE DÉSINTÉRÊT ENVERS LA POLITIQUE?

Les jeunes sont-ils désintéressés ou désabusés de la politique? En fait, c'est souvent autrement qu'ils s'engagent et posent des actions politiques par leur consommation, le bénévolat, l'implication militante auprès de groupes communautaires, la participation à des événements comme des cuisines collectives, des marches pour la paix, etc.

Source : Adaptation de *Être jeune et candidat aux élections municipales*. Avis. Forum Jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue. 2005

Des pistes de solutions!



François Robillard et Annie Thériault

Les élus, conseillers et mairesse ont aussi un rôle pour nous guider tout au long de notre mandat, répondre à nos questions et parfois nous orienter. Le mentorat est indispensable.

François Robillard, conseiller municipal à Sainte-Marthe-sur-le-Lac

C'est en rendant la politique municipale visible, simple, en faisant de l'éducation auprès des jeunes qu'on va les intéresser. Il faut montrer que ce n'est pas une montagne infranchissable, que c'est accessible et possible pour tout le monde.

Annie Thériault, mairesse de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun



Bonnie Jean-Louis

Ce n'est pas seulement de soutenir les jeunes, mais aussi de leur donner un rôle dans la communauté pour qu'ils puissent se faire entendre, qu'ils aient des responsabilités et ne soient pas perçus seulement comme délinquants ou déambulants.

Bonnie Jean-Louis, candidate à Hawkesbury, en Ontario

Le problème, c'est aussi qu'il n'y a pas beaucoup de jeunes. Il faut donc travailler fort pour les faire revenir dans les régions, les intégrer et créer un sentiment d'appartenance au milieu, car celui-ci est essentiel pour avoir le goût de s'impliquer.

Judith Camier, coordonnatrice de Démokratia



François Robillard, Annie Thériault et Judith Camier

- Offre de primes pour la garde des enfants ou service de garde lors des réunions
- Création de commissions jeunesse dans les municipalités
- Augmentation du salaire
- Implication des regroupements de municipalités (FQM, UMQ, MRC, etc.)
- Participation accrue des élu-e-s au recrutement
- Promotion du mentorat
- Rétention/intégration des jeunes en région
- Attribution de responsabilités aux jeunes
- Valorisation de la fonction d'élu-e municipal-e et de ses impacts directs et concrets

Ailleurs... où en est-on?

En Belgique...

Obtention du droit de vote

En Belgique

- 1919 : Suffrage universel des hommes de 21 ans
- 1948 : Ce suffrage s'étend aux femmes
- 1970 : Suffrage universel des hommes et des femmes à 18 ans
- 1981 : S'étend à l'ensemble des paliers politiques

Au Canada

- 1918 : Les femmes obtiennent le droit de vote
- 1921 : Les femmes obtiennent le droit de se présenter
- 1970 : L'âge du vote et de la candidature passent de 21 à 18 ans

Au Québec

- 1936 : Les hommes de 21 ans et plus obtiennent le droit de vote
- 1940 : Ce suffrage s'étend aux femmes
- 1963 : Réduction de l'âge minimum pour voter de 21 ans à 18 ans.



Le vote à 16 ans

Pas assez matures les jeunes?

Ailleurs...

Peu d'États ont instauré le droit de vote à 16 ans. Parmi ceux-ci, on retrouve le Brésil, Chypre, Cuba, le Nicaragua et l'Iran. Au cours des dernières années, certains pays occidentaux ont adopté cette réforme. L'Autriche est le 1^{er} pays de l'Union européenne à avoir adopté le vote à 16 ans pour tous les paliers, l'Allemagne pour certains, alors qu'au sein de plusieurs pays, le débat a eu lieu récemment ou est en cours. (Suisse, France, Nouvelle-Zélande, Venezuela).

Au Canada, un projet de loi a été déposé en ce sens en 2005. Le projet de loi C-261 a toutefois été rejeté après un débat en deuxième lecture. L'Australie a également débattu de cette mesure en 2005 mais ne l'a pas adoptée.

Sources : Conseil permanent de la jeunesse, *Réflexion stratégique sur les institutions démocratiques du Québec*, Mémoire, États généraux sur la réforme des institutions démocratiques, mars 2003. Avec la collaboration de Lorraine Fournier, agente de recherche; *Le Soleil*, Jean-Simon Gagné, 10 janvier 2005, page A9 et A10; Le Grand Conseil de la République et canton de Genève, *Proposition de motion pour ouvrir le débat sur le droit de vote dès 16 ans à Genève*; Le Monde, Laurence Monnot, *L'Autriche instaure le vote à 16 ans*, 21 mars 2007.

Au Québec : Le Conseil permanent de la jeunesse (CPJ) s'est prononcé

En 2003, dans un mémoire déposé aux États généraux sur la réforme des institutions démocratiques, le CPJ recommandait au gouvernement du Québec de ramener l'âge de la majorité politique, fiscale et juridique à 16 ans. Des arguments relatifs à l'harmonisation des lois et à l'équité sociale étaient notamment invoqués. En effet, si un jeune de 16 ans est considéré suffisamment mature pour travailler à temps plein et payer des impôts, la société devrait aussi le considérer assez mature pour posséder une pleine personnalité juridique. En fait, c'est le principe du "no taxation without representation" dont il est question ici.

Le vote obligatoire

L'exemple de la Belgique : comment ça fonctionne?

En Belgique, le vote obligatoire est inscrit dans la Constitution depuis 1893. Les électeurs sont convoqués par lettre 15 jours avant le scrutin (la convocation porte la mention « Le vote est obligatoire »). Les électeurs qui se trouvent dans l'impossibilité de prendre part au scrutin peuvent faire connaître leurs motifs d'abstention au juge de paix, avec les justifications nécessaires. Après la clôture du scrutin, le relevé des électeurs n'ayant pas participé au vote est transmis au tribunal de police avec les justificatifs des non votants. C'est le juge de paix qui décide de la validité des excuses. Tout électeur qui ne vote pas et qui ne présente pas d'excuse valable au juge de paix est passible d'une amende de 25 à 50 €. En cas de récidive, le montant de l'amende est porté de 50 à 125 €.

Actuellement, la participation aux élections est d'environ 90 %, tandis que le pourcentage des bulletins blancs ou nuls s'élève à 7 %. Soulignons toutefois que les abstentionnistes sont rarement sanctionnés.

AILLEURS...

Une vingtaine de pays démocratiques imposent l'obligation d'aller voter. Parmi ceux-là figurent l'Argentine, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, la Bolivie, le Brésil, le Costa Rica, Chypre, Fidji, la Grèce, l'Italie, le Luxembourg, le Pérou, Nauru, Singapour, la Suisse, la Turquie et l'Uruguay. Dans au moins quatre pays, dont le Chili et l'Égypte, la loi va jusqu'à prévoir des peines d'emprisonnement. Au Pérou, certains services publics peuvent être refusés aux citoyens qui ne seraient pas en possession de leur bulletin d'électeur validé, alors qu'en Grèce on peut vous refuser un passeport ou un permis de conduire.

UN OUTIL POUR UNE MEILLEURE PARTICIPATION?

Les dernières élections au sein de l'Union européenne ont révélé le pouvoir extraordinaire des lois sur le vote obligatoire et la culture électorale que ces lois induisent. Dans les États où le vote est obligatoire, le taux de participation a été remarquable, atteignant 90,8 % en Belgique, 89 % au Luxembourg et 71 % à Chypre, comparativement à 42,7 % en France, 45,1 % en Espagne et un maigre 38,8 % au Royaume-Uni, pays où voter n'est pas obligatoire.

Source : FORUM, hebdomadaire d'information de l'Université de Montréal et *Revue parlementaire canadienne*, pp. 4-6, été 2005, vol. 28, n. 2, 2005; Extrait du site du Sénat : <http://www.senat.fr/lc/lc121/lc1212.html>; Elections Canada www.elections.ca; *Études électorales. Le système électoral québécois. Manuel des connaissances de base 5^e édition*, mai 2002., Gilles Pageau, Jacques Laflamme. ISBN 2-550-39350-3

Ailleurs... où en est-on? (suite)

Des conseils communaux d'enfants et de jeunes

Cinquante-huit conseils communaux d'enfants et 18 conseils communaux de jeunes existent actuellement en Communauté Wallonie-Bruxelles. Les jeunes sont élus à parité hommes femmes dans la plupart des cas et siègent pendant une année entière. Les formules peuvent varier d'une commune à l'autre.

Lors des premières expériences de Conseils de jeunes, ceux-ci étaient davantage utilisés pour servir l'image des communes que pour participer activement à la gestion de celles-ci. Aujourd'hui, cette situation s'est améliorée. Ces conseils peuvent disposer de pouvoirs

réels, avec un budget alloué leur permettant de réaliser de façon concrète les projets ciblés par les jeunes conseillers et conseillères eux-mêmes.

Bien entendu, tout cela n'est possible qu'à condition que le pouvoir communal joue franc-jeu et que ce ne soit pas le bourgmestre (maire) qui décide des thèmes à débattre, ou pire... qui choisisse les jeunes représentants...!

Sources : J.L.T., *La commune vu par les enfants*, Vers l'avenir, 22 mai 2000, p. 17; José Doomsgras *Objectif Commune. Une nouvelle citoyenneté*. Août 2000, Ministère de la Communauté française, administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique. Bruxelles, p. 41.



Europe... Francophonie... Québec... Des simulations de parlements!



Une simulation du Parlement européen à Québec en 2008

La Simulation du Parlement européen se déroule chaque année dans une ville différente, regroupant 120 étudiants universitaires de partout au Canada et d'Europe. La tenue de cet événement alterne entre les deux continents.

Les participants sont amenés à débattre quatre propositions de la Commission européenne ou du Conseil portant sur des enjeux propres à l'Europe et au Canada. Couvrant des sujets de l'actualité sociale, politique et économique de l'Europe, ces propositions sont rédigées par des étudiants appelés à jouer le rôle de commissaires ou de membres du Conseil, lors de la simulation. Préalablement, les délégations doivent se préparer en s'informant sur les sujets à débattre et en identifiant les idéologies de leur groupe politique. Toutes les délégations sont dirigées par un professeur ou une institution académique.

La 11^e édition de la SPECQUE se tiendra en 2008 à l'Assemblée nationale du Québec.



LA FRANCOPHONIE : Le Parlement francophone des jeunes

Le Parlement francophone des jeunes se réunit tous les deux ans, à la veille du

Sommet de la Francophonie, de manière à ce que ses préoccupations soient prises en compte par les chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie. Il rassemble une centaine de jeunes. Il réunit, sur le lieu de réunion de la session de l'Assemblée parlementaire de la francophonie (AFP), des jeunes choisis sur proposition des parlements membres de l'APF. Chaque parlement délègue à cet effet un garçon et une fille.

Dans un cadre et selon un processus de type parlementaire, les jeunes « députés » sont invités à rédiger et adopter un texte répondant aux grands enjeux du nouveau millénaire. Les textes adoptés par le Parlement francophone des jeunes sont présentés et déposés officiellement devant les parlementaires membres de l'APF, venant d'Afrique, d'Asie, d'Amérique du Nord et d'Europe, réunis en séance plénière. Ils sont par la suite présentés au Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement francophones.



QUÉBEC : Le Parlement des jeunes à l'Assemblée nationale

Il s'agit d'une simulation qui s'adresse aux élèves de 3^e et 4^e secondaire, qui permet de :

- mieux comprendre le fonctionnement des institutions parlementaires;
- développer des habiletés en communication orale et écrite;
- développer des aptitudes intellectuelles et civiques;
- accroître l'intérêt et la participation à la vie publique;
- approfondir ses connaissances sur la procédure parlementaire, le processus législatif et le fonctionnement d'un État démocratique, au contact de spécialistes de l'Assemblée nationale.

Cette simulation parlementaire s'inscrit parmi les objectifs pédagogiques des programmes d'Histoire et d'éducation à la citoyenneté, de Français langue d'enseignement ainsi que d'Éthique et culture religieuse, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

SIMULATIONS PARLEMENTAIRES

SPECQUE

www.specque.org

Parlement francophone des jeunes

<http://pfj.apf.francophonie.org/spip.php?rubrique1>

Parlement des jeunes à l'Assemblée nationale du Québec

<http://www.assnat.qc.ca/fra/education/parlementjeunes/index.html>

POUR EN SAVOIR PLUS

AU QUÉBEC

Ministère des Affaires municipales et des Régions : <http://www.mamr.gouv.qc.ca>

Conseil permanent de la jeunesse : www.cpj.gouv.qc.ca

Prends ta place : <http://www.prendstaplace.qc.ca>

FQM : www.fqm.ca

UMQ : www.umq.qc.ca

Élections Canada : www.elections.ca

Forum Jeunesse de la Capitale-Nationale : www.fjrcapitale-nationale.qc.ca

Avis du Forum Jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue :
<http://www.assnat.qc.ca/fra/education/parlementjeunes/index.html>

Démokratia : <http://www.demokratia.ca/>

FRANCOFEMMES

(chapeauté par la Table féministe francophone de concertation provinciale de l'Ontario)
www.francofemmes.org/

SUR LA BELGIQUE

Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse : www.oqwbj.org

Le Bureau International Jeunesse : www.lebij.be

Structure politique de la Belgique : www.lachmabre.be ; www.senate.be ; www.belgium.be

Ville de Namur, publications pour apprivoiser la structure communale : <http://www.ville.namur.be/>

Conseil des jeunes de Mons : <http://www.ccjmons.be/>

Conseil des jeunes de Liège : <http://www.liege.be/ccjl/default.htm>

Conseil des jeunes et des enfants de Ixelles :
http://www.ixelles.be/site/fr/01officiel/conseilcommun/consconsultf_enf.htm

ÂGE DU DROIT DE VOTE

http://en.wikipedia.org/wiki/Voting_age

<http://vote16.ca/fr/index.htm>

Prenez le chemin de l'École citoyenne sur Internet
www.femmes-politique-et-democratie.com



Groupe Femmes, Politique et Démocratie
2750, chemin Sainte-Foy, bureau 209
Québec (Québec) G1V 1V6
Téléphone : 418 658-8810
Courriel : info@gfpd.ca
www.femmes-politique-et-democratie.com



Jeunes et politique municipale

Ce cahier *Traces et Jalons* est un document d'accompagnement pour la huitième série vidéo de l'École citoyenne sur Internet. Il complète l'information contenue dans les clips présentés sur le site Web du Groupe ou sur le DVD produit et diffusé par Vidéo Femmes.

Cette série porte sur les jeunes et l'engagement en politique municipale. Des jeunes femmes et des jeunes hommes tentent l'expérience d'une élection et attrapent la piqûre! Ils sont conseillers et mairesse; ils travaillent à sensibiliser des jeunes aux enjeux de ce palier politique. Cette vidéo de formation présente des parcours de jeunes inspirants et des éléments clés pour favoriser l'engagement de ceux-ci en politique municipale.

Katie Gagnon accueille à l'occasion d'une table ronde :

Annie Thériault, mairesse de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun

François Robillard, conseiller municipal à Sainte-Marthe-sur-le-Lac et vice-président de la commission Jeunes et démocratie municipale de l'UMQ

Judith Camier, coordonnatrice de Démokratia

Bonnie Jean-Louis, candidate aux élections municipales de Hawkesbury en Ontario

La vidéo

Document de formation citoyenne / 20 min / 2007 / couleur

Réalisation Katie Gagnon et Rozenn Potin

Assistant de production Thierry Bouffard

Direction photo David Paré

Prise de son Georges Sheehy

Opérateur rails Patrick Faucher

Musique originale Jean-Michel Borgeat

Maquilleuse Brigitte Bilodeau

Productrice Pauline Voisard

Le cahier d'accompagnement

Coordination Esther Lapointe

Recherche et rédaction Katie Gagnon

Révision Esther Lapointe et Éline Hémond

Illustration Claire Gagnon

Graphisme et impression Conception graphique BCGD

Distribution

Vidéo Femmes

291, rue Saint-Vallier Est, bureau 104

Québec (Québec) G1K 3P5

Téléphone : 418 529-9188

Télécopie : 418 529-4891

Info@videofemmes.org

www.videofemmes.org

La vidéo et ce cahier ont été produits grâce au soutien du programme Franccommunautés virtuelles d'Industrie Canada.

Produit grâce à la participation financière de



Industrie Canada
Industry Canada

ISSN 1916-2448